

COMITÉ ADMINISTRATIF  
Ce 6 décembre 2023

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest, tenue à la salle du conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest, le 6 décembre 2023, à 19 h.

Présents:	MM.	Jaclin Bégin Yves Dubé Serge Marquis Alain Grégoire	Préfet Zone Centre Zone Sud Zone Nord
Directeur général :	M.	Normand Lagrange	
Directrice générale adj.	Mme	Micheline Trudel	
Absente :	Mme	Lina Lafrenière	Préfète suppléante

CONSTATATION DU QUORUM ET DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

La séance ayant été convoquée dans le délai prescrit et le quorum étant satisfait, le président, monsieur Jaclin Bégin, la déclare ouverte à 19 h.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2023;
4. Affaires en découlant;
5. Présentation et acceptation des rapports des déboursés;
6. Informations;
7. Rapports et comptes rendus;
8. Administration générale;
9. Développement;
10. Forêt;
11. Gestion des territoires non organisés;
12. Résolutions diverses;
13. Divers;
14. Levée de la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

## ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 NOVEMBRE 2023

23-A-183

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Alain Grégoire et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 15 novembre 2023, dont lecture est dispensée.

## AFFAIRES EN DÉCOULANT

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

## PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES RAPPORTS DES DÉBOURSÉS

### **Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest**

23-A-184

Proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu que le rapport des déboursés de la MRC d'Abitibi-Ouest, pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2023 et dont voici le sommaire, soit accepté et payé :

• Fonds administration		686 226,72 \$
• Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux		76 368,81 \$
• Fonds local d'investissement		45,38 \$
• Programme Aide d'urgence aux PME		26,78 \$
• Programme Aide feux de forêt		111 288,25 \$

### **Territoires non organisés (TNO)**

23-A-185

Proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Alain Grégoire et unanimement résolu que le rapport des déboursés des TNO, pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2023 et dont voici le sommaire, soit accepté et payé :

• TNO		16 282,08 \$
-------	--	--------------

## INFORMATIONS

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

## RAPPORTS ET COMPTES RENDUS

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

## ADMINISTRATION GENERALE

### Calendrier des séances ordinaires du comité administratif 2024

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil d'administration doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 127 du *Code municipal* prévoit que, dans l'exercice de toute compétence qui lui est dévolue par délégation du conseil, le comité administratif est assujéti aux règles du dudit code en ce qui concerne la tenue de ses séances et la conduite générale de ses affaires;

23-A-186

**EN CONSÉQUENCE,** proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Alain Grégoire et unanimement résolu :

- **QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du comité administratif de la MRC d'Abitibi-Ouest pour l'année 2024 :

<b>CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF POUR L'ANNÉE 2024</b>		
<b>MOIS</b>	<b>JOUR</b>	<b>HEURE et LIEU</b>
Janvier	17 janvier	19 heures MRC d'Abitibi-Ouest 11, 5 <sup>e</sup> Avenue Est La Sarre QC J9Z 1K7  Salle du conseil
Février	7 février	
Mars	13 mars	
Avril	3 avril	
Mai	8 mai	
Juin	5 et 26 juin	
Juillet	Sur convocation	
Août	Sur convocation	
Septembre	4 septembre	
Octobre	9 octobre	
Novembre	6, 13 et 20 novembre	
Décembre	4 décembre	

- **QU'**un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général.

### Calendrier des séances ordinaires du conseil 2024

Échanges et discussions concernant le calendrier des séances du conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest pour l'année 2024.

### Desjardins – Régime de retraite simplifié (RRS) : Nomination d'un administrateur

23-A-187

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Alain Grégoire et unanimement résolu de nommer monsieur Julien Sévigny, directeur du service administratif, à titre d'administrateur du régime de retraite simplifié (RRS) auprès de Desjardins, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, en remplacement de madame Micheline Trudel, directrice générale adjointe.

### Ressources humaines

#### Chargée de projet attractivité territoriale et immigration – Conditions de travail

23-A-188

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Yves Dubé et unanimement résolu :

- **DE REVISER** les conditions de travail de la chargée de projet attractivité territoriale et immigration, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2025;
- **D'AUTORISER** monsieur Jaclin Bégin, préfet, à signer tout document pouvant donner effet à la présente résolution.

#### Réceptionniste – Prolongation

23-A-189

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Yves Dubé et unanimement résolu de prolonger le contrat de travail de madame Georgimone Mérédith Codo, au poste de réceptionniste, jusqu'au 29 février 2024.

Le tout selon la politique contractuelle en vigueur.

#### Technicienne en évaluation - Tenue à jour – Nomination

23-A-190

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Yves Dubé et unanimement résolu de procéder à la nomination de madame Joanie Laprise au poste de technicienne en évaluation - tenue à jour, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le tout selon la politique contractuelle en vigueur.

#### Technicienne comptable – Nomination

23-A-191

Proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu de procéder à la nomination de madame Manon Boutin au poste de technicienne comptable, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le tout selon la politique contractuelle en vigueur.

#### Centre de valorisation des matières résiduelles – Coordonnateur de site – Nomination

23-A-192

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Yves Dubé et unanimement résolu de procéder à la nomination de monsieur Hugo Lemoine au poste de coordonnateur de site au Centre de valorisation des matières résiduelles, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le tout selon la politique contractuelle en vigueur.

### Abolition des politiques de rémunération des étudiants

- 23-A-193
- ATTENDU QU'** une structure salariale sera implantée à la MRC d'Abitibi-Ouest à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;
- ATTENDU QUE** la nouvelle structure salariale inclut les postes d'étudiants ;
- EN CONSÉQUENCE,** proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu d'abolir les politiques de rémunération des étudiants de la MRC d'Abitibi-Ouest, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### Direction générale adjointe – Relève

Échanges et discussions concernant la relève à la fonction de direction générale adjointe. Le titulaire du poste assurera l'intérim à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024 et entrera en fonction le 8 avril 2024.

### DEVELOPPEMENT

#### **Saveurs locales – Plan de diffusion des vidéos promotionnelles**

- 23-A-194
- Proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Alain Grégoire et unanimement résolu :
- **D'ADOPTER** le plan de diffusion des trois vidéos promotionnelles produites afin de promouvoir les producteurs et transformateurs bioalimentaires de l'Abitibi-Ouest;
  - **D'AUTORISER** les dépenses estimées à 5 535 \$, taxes en sus;
  - **D'UTILISER** l'enveloppe du Fonds régions et ruralité - volet 3 « Signature innovation » à cet effet.

### FORÊT

#### **Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux – Décision**

- 23-A-195
- Proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Alain Grégoire et unanimement résolu d'accepter la modification au projet FONDS-23-05, tel qu'apparaissant au tableau déposé.

Ledit tableau fait partie des présentes pour valoir comme si, ici, au long reproduit.

### GESTION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

#### **Prévisions budgétaires 2024**

- RECOMM.
- Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Alain Grégoire et unanimement résolu de recommander au conseil d'administration l'adoption des prévisions budgétaires 2024 des territoires non organisés, telles que présentées.

## RÉSOLUTIONS DIVERSES

### Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue 2024 – Contribution financière

23-A-196

Proposé par monsieur Alain Grégoire, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu de contribuer financièrement à la 48<sup>e</sup> édition du Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue, qui se tiendra à La Sarre du 23 au 26 mai 2024, pour un montant de 1 000 \$.

### Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) – Programme d'aide au développement du transport collectif – Volet 2.1 « Organisation et exploitation des services de transport collectif régional »

**ATTENDU QUE** la MRC d'Abitibi-Ouest a déposé une demande d'aide financière au Programme d'aide au développement du transport collectif – Volet 2.1 « Organisation et exploitation des services de transport collectif régional » pour les années 2022 à 2024;

**ATTENDU QUE** la demande a été retenue et qu'il y a lieu de conclure une convention afin de déterminer les obligations des parties;

23-A-197

**EN CONSÉQUENCE,** proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Alain Grégoire et unanimement résolu d'autoriser le préfet, monsieur Jaclin Bégin et le directeur général, monsieur Normand Lagrange, à signer la convention d'aide financière relative au financement d'une partie des frais d'organisation et d'exploitation des services de transport collectif de la MRC d'Abitibi-Ouest.

### Edilex Inc. – Contrat de licence et d'abonnement Edilexpert

23-A-198

Proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Alain Grégoire et unanimement résolu :

- **D'ACCEPTER** l'offre de service d'Edilex Inc. pour un abonnement de 3 ans à la licence Edilexpert ;
- **D'AUTORISER** le directeur général, monsieur Normand Lagrange, à signer le contrat de licence et d'abonnement avec Edilex Inc.

### Centre de valorisation des matières résiduelles – Valorisation du béton – Tonnage additionnel

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration a accepté, par la résolution 23-215, la proposition d'Aménagement Paysager E. Mercier Inc. pour le concassage de 2 000 tonnes de béton pour les opérations du CVMR;

**ATTENDU QU'** approximativement, 1 000 tonnes de béton additionnelles devront être concassées;

23-A-199

**EN CONSÉQUENCE,** proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Alain Grégoire et unanimement résolu d'accepter la dépense pour le concassage de 1 000 tonnes de béton additionnelles, au taux de 18,18 \$ la tonne, taxes applicables en sus.

## DIVERS

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

## LEVÉE DE LA SÉANCE

23-A-200

Proposé par monsieur Alain Grégoire, appuyé par monsieur Yves Dubé et unanimement résolu de lever et de fermer la séance. Il est 20 h 25.

\_\_\_\_\_  
Le préfet

\_\_\_\_\_  
Le directeur général

ADOPTÉ LE : 17 janvier 2024

RATIFIÉ LE : 24 janvier 2024

*Je, Jaclin Bégin, préfet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*